

COMMUNE DE LUVIGNY

ANNEE 2025

Folio n° 004

CM DU 03.10.2025

N°2025-10-34 : Boîte à livres

Une boîte à livres est un élément de mobilier urbain offrant des livres. Outre la notion de partage, la boîte à livres permet également de recycler les ouvrages en leur donnant une seconde vie. Le principe repose sur l'échange et le respect par les utilisateurs. M. le Maire propose au conseil d'en installer une dans le village. Le lieu d'implantation le mieux adapté paraît être l'arrêt de bus côté mairie. Cela peut consister en une simple armoire avec des portes en verres qui sera fixée sous l'abribus.

Nombre de suffrages exprimés : 9

Pour : 9

Contre : /

Abstention : /

Après délibération, le Conseil APPROUVE la proposition de M. le Mairie.

N°2025-10-35 : Demande d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale des Vosges (SMIC88)

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil du mail de Monsieur le Président du *Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges* (SMIC88), invitant le conseil à se prononcer sur la demande d'adhésion présentée par :

- Le Syndicat Intercommunal Scolaire du Ban de Vagney

Il convient de se prononcer sur cette demande d'adhésion.

Nombre de suffrages exprimés : 9

Pour : 9

Contre : /

Abstention : /

Après délibération, le Conseil est POUR l'adhésion du Syndicat.

N°2025-10-36 : Divers

1) Aménagements de sécurité

La dernière étape comportant le marquage au sol et la pose de balises est terminée. On peut désormais se poser la question de garder ou supprimer l'interdiction de tourner à droite devant l'atelier communal. Cette question sera débattue lors de la prochaine réunion.

2) Le PLUIH entre dans sa dernière phase avec l'enquête publique. Les commissaires enquêteurs vont tenir une permanence dans chaque commune pour recevoir les observations ou doléances des habitants sur le projet de règlement d'urbanisme. Puis il sera adopté en conseil d'agglomération et ratifié par les communes. La permanence à Luvigny aura lieu le 8 octobre.

3) L'ARS n'a toujours pas levé la restriction de consommation de l'eau. Les résultats d'analyses sur le réseau Centre (source de Haute Goutte) sont revenus aux niveaux habituels (c'est-à-dire pas parfaits mais largement dans la limite du potable). Mais pour des raisons de protocole, les analyses doivent montrer une absence totale de contamination pour que l'eau soit officiellement déclarée potable.

4) Une table en bois surmontée d'un abri est en train d'être fabriquée gracieusement par Danny BEY dit LENOIR. Elle sera installée au bord de la voie verte, devant le terrain de cross. La commune remercie Danny pour cette réalisation.

Rédigé à LUVIGNY,
Le 10 octobre 2025

Le Maire,
Guillaume PRUNIER-DUPARGE

